

# OPÉRATEUR INFORMATIQUE REEMPLACEMENT 35h/semaine

Concours BC-20-06

Affichage interne et externe

Du : 2020-09-16

Au : 2020-09-30

Nous sommes une organisation en pleine expansion dans les Laurentides, qui a comme mission d'organiser et d'offrir des services éducatifs de qualité en collaborant et innovant pour l'avenir de tous. Notre motivation est d'agir ensemble pour la réussite de nos élèves avec confiance, respect et courage. Plus de 4 875 employés partagent déjà ces valeurs, serez-vous bientôt des nôtres?

Vous profiterez :

- D'un horaire de travail du lundi au vendredi;
- D'un taux horaire se situant entre 20,76 \$ et 23,22\$;
- D'un fonds de pension incomparable;
- D'un programme d'aide aux employés et à la famille.

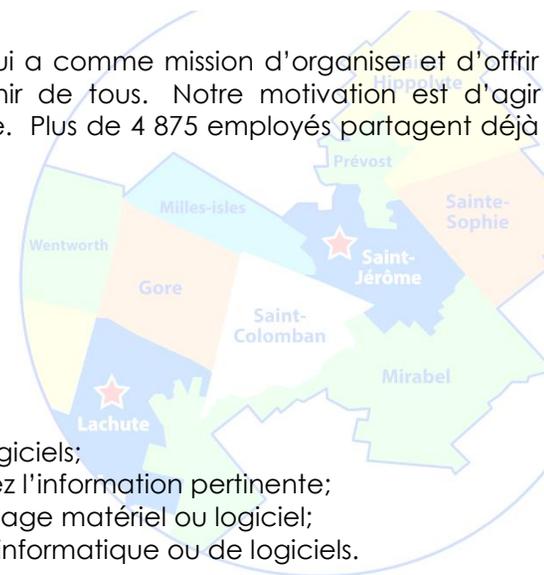
À ce titre :

- Vous contribuerez à résoudre les problèmes d'ordre matériel ou de logiciels;
- Vous répondrez aux demandes d'assistance des utilisateurs et fournirez l'information pertinente;
- Vous pourriez avoir à vous rendre sur place pour effectuer un dépannage matériel ou logiciel;
- Vous procéderez à des installations et des configurations de matériel informatique ou de logiciels.

Vous avez un réel intérêt pour les nouvelles technologies et on vous reconnaît pour votre capacité d'analyse, de raisonnement et de résolution de problèmes? Vous êtes débrouillard et avez une facilité à travailler en équipe? L'emploi d'opérateur informatique au centre de services informatiques de la CSRDN est pour vous!

Vous détenez un diplôme d'études professionnelles en soutien informatique? Nous voulons vous rencontrer! Soumettez-nous rapidement votre curriculum vitae par courriel à [delamirandea@csrdn.qc.ca](mailto:delamirandea@csrdn.qc.ca) avant le 30 septembre 2020

Le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Le personnel du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN) est soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'obligation pour l'ensemble du personnel de la CSRDN d'exercer ses fonctions à visage découvert.



Réalise-toi  
avec NOUS!

